

O.R.C.H.I.D.E.E.
UN SYSTÈME D'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE
POUR MICRO ORDINATEUR

Marguerite-Marie TREFFEL

I - PRÉSENTATION

Il s'agit d'un ensemble d'informatique documentaire réalisé à l'intention des Centres de documentation et d'Information des Collèges. Il comporte des programmes de gestion d'informations (fichiers et base) spécialement adaptés au traitement et à l'exploitation d'un fonds documentaire de C.D.I. Sa simplicité et sa transparence en font un outil pédagogique de choix pour l'initiation et la formation à l'informatique documentaire.

Il se compose :

- 1) du logiciel documentaire ARGUS, adapté aux normes catalographiques dont l'auteur est André LE MEUR (CATEN de RENNES) avec la collaboration de François HEUZE (CAEN).
- 2) d'une base de données de 550 notices d'ouvrages documentaires de toutes disciplines, sur les sujets qui intéressent les élèves de collège. Les notices rédigées aux normes AFNOR comprennent des mots-clés entre lesquels ont été établies un millier de relations de synonymie et d'association destinées à enrichir la recherche. Cette base a été constituée par Marguerite-Marie TREFFEL, avec la collaboration de Denise GAUTHIER et Marie-Noëlle BLUNDEL (PARIS)
- 3) de programmes de création de notices et de thésaurus qui permettent à l'utilisateur de créer sa propre base.

Les programmes sont écrits en LSE et en assembleur Z 80. Ils sont conçus pour les micro-ordinateurs MICRAL R2E 80/22 G ou 80/22 et Logabax LX 529, 525, ou 515. Ils tiennent sur une disquette (la disquette-programmes ORCHIDEE) et doivent être utilisés avec une disquette de "travail" formatée sous Prologue et destinées à recevoir les

données. La base tient sur deux disquettes (ORCHIDEE 1 et ORCHIDEE 2).

II - LES DIFFÉRENTES FONCTIONS

Les fonctions d'ORCHIDEE sont les suivantes :

A - La création de base de données

- la saisie des données bibliographiques se fait sur une grille paramétrée aux normes AFNOR avec possibilité de corrections et contrôle de la saisie préalable pour éviter de rentrer deux fois la même notice.
- On peut constituer et mettre à jour des fichiers.
- On peut insérer et supprimer des notices dans les fichiers.
- On peut constituer et mettre à jour une base interrogeable.
- On peut insérer et supprimer des notices dans la base.
- On peut constituer un thésaurus intégrable dans la base.

B - L'interrogation

La banque de données proposée en échantillon tient sur deux disquettes : ORCHIDEE 1 et ORCHIDEE 2 et l'on passe alternativement de la phase interrogation à la phase réponse. Le programme permet :

- la conversion automatique des minuscules en majuscules.
- l'interrogation par 9 champs spécifiques : cote - auteurs (1 : 2 ou 3) - titre de collection - édition - date - n° ISBN - mots clés
- la combinaison des descripteurs par les opérateurs logiques ET, OU, SAUF
- l'établissement d'équations de recherche complètes grâce au parenthésage
- la consultation à tout instant du lexique des termes indexés et de leurs relations de thésaurus éventuelles
- la troncature à droite et à gauche de tous les descripteurs non numériques.
- le nombre de notices se trouvant dans la base et correspondant à la question posée s'affiche avant la visualisation.
- l'historique du questionnement est conservé

- on peut reprendre une ou plusieurs des étapes précédentes et les combiner avec des questions nouvelles.
- pendant toute l'interrogation, des messages-guides s'inscrivent sur l'écran et rappellent les commandes à utiliser.
- à tout moment, on peut faire afficher des procédures d'aide pour connaître ce qu'est le système ORCHIDÉE, comment interroger ORCHIDÉE et ce que sont les règles de base des techniques documentaires.
- la visualisation des réponses apparaît soit sous forme d'une notice complète aux normes AFNOR (12,5 x 7,5) et comportant tous les champs, soit sous la forme d'une notice abrégée ne comportant que les trois champs : cote - auteur - titre.
- les notices abrégées défilent par groupes de 5 sur des écrans successifs, on peut revenir sur l'étape immédiatement antérieure.

C - L'édition

- la réponse à l'interrogation peut être donnée sur l'écran et sur l'imprimante.
- l'impression peut se faire :
 - sur fiches carton au format international (12,5 x 7,5) avec disposition des champs aux normes AFNOR.
 - sur papier, sous forme de références abrégées ou intégrales.
- l'impression est sélective, On peut choisir les notices que l'on veut éditer sur fiche carton et choisir les vedettes désirées
- qui peuvent être chacun des champs de la notice.
- on peut éditer sur papier une bibliographie sur un thème. On peut choisir une édition avec références abrégées (cote - auteur - titre) qui apparaissent en liste, ou l'ensemble des références des notices qui s'inscrivent alors au format catalogue.
- on peut aussi faire une édition sur papier de la base. On obtient un catalogue : pages au format et numérotées.
- l'imprimante peut éditer aussi le lexique et le thésaurus de manière sélective.

III - LE PROGRAMME ORCHIDEE

Il est accompagné d'un LIVRET DE 30 pages décrivant, de manière détaillée, toutes les opérations autorisées et les commandes à utiliser. Il est illustré d'un grand nombre d'exemples de recherche et donne des précisions sur le contenu de la base et les diverses procédures d'interrogation offrant ainsi aux usagers une véritable méthodologie de recherche sur micro-ordinateur.

Extensions

- un transfert de la version actuelle sur les nouvelles machines 16 bits de l'Éducation nationale.
- une version sur nanoréseau, en cours de réalisation.

Marguerite-Marie TREFFEL